



Dénonciation des relations contractuelles

Par **bax**, le **02/07/2016** à **12:56**

Mon avocat dénonce une relation contractuelle parce que je lui indique que l'assignation ne me convenait pas.

Je cite :

"Vous m'indiquez aujourd'hui que l'assignation ne vous convient plus et qu'il faut une nouvelle fois modifier son texte en inscrivant des demandes qui ne peuvent pas être accueillies par un tribunal.

Je n'entends pas présenter sous mon nom des demandes fantaisistes qui n'ont aucun sens et ne peuvent être accueillies par un tribunal.

En qualité d'avocat, j'engage ma responsabilité sur la qualité de mes actes"

Aide moi !